

Department, on the theory of probability, if you like. The Board came to the conclusion that the feasibility or probability within which you could plan would be something like 25 per cent reduction in the flow of oil internationally. That gets you up in the seven or eight million class. That is in the theory of probability, without war or something that you had to plan for.

On that basis, looking at our eastern situation, we can go for something like five and a half months and still be operating. And the Board is not happy with this, has discussed it with government, and has been given some directive to discuss with industry a further provision of storage. Of course part of this story that the Minister has been telling you is that if we could have negotiated with the United States—or do—an undertaking for them to supply certain amounts of oil in the east against the increase possibly of further supplies from the west, then our storage requirements would be less.

As you know, in the last crisis we have heard a lot about the Americans supplying us with 30,000 barrels a day for about six weeks, but Canada provided 75,000 barrels a day for three months. And this was wholly advantageous, as far as the Board is concerned, in emergency planning. There are all kinds of problems involved for governments to undertake, but the way the Board looks at this is that industry has a basic responsibility to ensure that those supplies are forthcoming and, if they have to get some storage increase, that is the job of the industry.

Mr. Douglas: So in effect, and I am not blaming the Board, that was a government decision. But what in effect is happening is that we now really have a continental oil policy, with Canadian oil going south to the United States and supplying the domestic market west of the Ottawa River and the oil companies supplying eastern Canada.

Mr. Macdonald (Rosedale): No, I would not say so. I do not know what you define as a continental oil policy. Of course, what Dr. Howland has been describing is in effect an emergency situation, not the norm in the relationship, and I suppose the best evidence that we do not have a continental energy policy is the decision to put on export controls.

Mr. Douglas: I certainly approve of that, because I was urging the Minister to do so ...

Mr. Macdonald (Rosedale): I am glad we are doing one thing right.

Mr. Douglas: ... on January 9.

Before I come back to my final point I want to ask the Minister another question. In your statement, Mr. Minister, you said you were bringing under licence the export of crude oil and equivalent hydrocarbons but not refined oil products. Does refined products only mean gasoline, or does it mean concentrates? Perhaps Dr. Howland could tell me what percentage of the exports from Alberta is in the form of concentrates at the present time? We must remember that a year or so ago when the Americans needed oil but did not want to raise their quotas the American government allowed them to put concentrates into the pipeline because this would allow them to get more oil, yet not break their quota. Is that provision still in effect, and roughly what percentage of the oil now going from Alberta is in the form of concentrates?

tère des Affaires extérieures, se livrer à de vastes études, si vous voulez, de probabilité. Nous sommes parvenus à la conclusion que nous pouvions faire des projections en misant sur la probabilité d'une réduction de 25 p. 100 de la circulation du pétrole sur le plan international. Cela vous place dans la catégorie des 7 ou 8 millions. Ceci entre dans la théorie des probabilités. Je ne parle ni de guerre ni de chose qu'on n'a pu prévoir.

Dans cette perspective, si l'on tient compte de la situation dans l'Est, nous pouvons poursuivre nos opérations pendant un peu plus de cinq mois. Cela ne satisfait pas l'office, nous en avons discuté avec le gouvernement, et on nous a recommandé de négocier avec l'industrie d'une augmentation du stockage. Bien entendu, une partie de ce que le ministre vous a dit c'est que si nous avions pu obtenir des États-Unis qu'ils fournissent un certain volume de pétrole à l'Est en retour d'une augmentation possible de l'approvisionnement à partir de l'Ouest, nos besoins en stockage auraient été alors moindres.

Comme vous le savez, au cours de la dernière crise nous avons beaucoup entendu parler des Américains nous ayant fourni 30,000 barils par jour pendant près de six semaines, mais le Canada a fourni 75,000 barils par jour pendant trois mois. Et c'est totalement à notre avantage, en ce qui concerne l'office, en terme de planification d'urgence. Il y a toute sorte de problème que les gouvernements doivent régler, mais l'office estime que l'industrie a la responsabilité fondamentale de s'assurer que ces approvisionnements se feront et, s'ils ont besoin d'une augmentation du stockage, c'est à elle d'y pourvoir.

M. Douglas: Donc, par conséquent, et je ne fais aucun reproche à l'office, il s'est agi d'une décision gouvernementale. Cependant, il n'en reste pas moins que nous avons maintenant une véritable politique pétrolière continentale, le pétrole canadien allant au Sud vers les États-Unis et approvisionnant le marché intérieur à l'ouest de l'Outaouais ainsi que les compagnies pétrolières apprivoisant l'est du Canada.

M. Macdonald (Rosedale): Non, ce n'est pas ce que je dirais. Je ne sais pas ce que vous entendez par politique pétrolière continentale. Bien entendu, ce que M. Howland a décrit est en fait un cas d'urgence, et non pas la situation de tous les jours, et la meilleure preuve que nous n'avons pas de politique énergétique continentale c'est la décision d'exercer des contrôles sur les exportations.

M. Douglas: J'approuve cela bien entendu, puisque j'ai insisté pour que le ministre le fasse.

M. Macdonald (Rosedale): Je suis heureux de voir qu'il y a au moins une chose qui vous satisfait.

M. Douglas: En janvier.

Avant d'en arriver à ma question finale je voudrais poser une autre question au ministre. Dans votre déclaration, monsieur le Ministre, vous avez dit que vous alliez émettre des permis pour l'exportation du pétrole brut et les hydrocarbones équivalents mais non pas pour les produits de pétrole raffinés. Est-ce que les produits raffinés ne comprennent que l'essence, ou comprennent-ils les concentrés? M. Howland pourrait peut-être me dire quel est le pourcentage des exportations de l'Alberta à l'heure actuelle sous forme de concentrés? Il ne faut pas oublier qu'il y a un an ou deux lorsque les Américains avaient besoin de pétrole mais ne voulaient pas augmenter leur contingent, le gouvernement américain a autorisé l'introduction de concentrer dans l'oléoduc car cela leur permettrait d'avoir plus de pétrole, tout en ne dépassant pas le

contingent. Cette disposition est-elle toujours en vigueur,